

Chronique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **31 (2004)**

Heft 2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EN BREF

20 janvier. Monsieur Prix tire sa révérence. Le Glaronais Werner Marti, 46 ans, a décidé de quitter son poste de surveillant des prix pour présenter sa candidature au remplacement de Christiane Brunner à la présidence du Parti socialiste suisse. Le Département fédéral de l'économie a mis son poste au concours, un poste dont l'Union démocratique du Centre demande la suppression pour raison d'économie.

21 janvier. Une étude sur les «nouvelles pistes pour le financement des hautes écoles» jette un pavé dans la mare académique. Ce texte présenté par le Cercle d'étude de Capital et économie (CECE), Avenir Suisse et *economiesuisse* propose d'augmenter à 5000 francs par an les taxes universitaires annuelles, contre 1300 francs en moyenne actuellement. Il est fermement contesté par les associations d'étudiants et certains recteurs d'universités.

30 janvier. Six mois après son sacre à Wimbledon, Roger Federer a enlevé à Melbourne Park l'Open d'Australie. Il a battu en finale Marat Safin en trois sets, 7-6 (7/3) 6-4 6-2, une victoire aussi éclatante que celle obtenue devant Mark Philippoussis sur le gazon londonien. Avec deux titres du Grand Chelem et une victoire au Masters, le Bâlois est devenu un numéro un mondial indiscutable.

8 février. Les Suisses ont accepté par 56,2% l'initiative pour l'internement à vie des délinquants dangereux mais dit non au contre-projet Avanti par 62,8% et au nouveau droit de bail par 64%. Le taux de participation a atteint environ 45%. C'est la première fois depuis presque dix ans que le Conseil fédéral et le Parlement sont aussi clairement désavoués en votations fédérales.

10 février. L'écrivain argovien Klaus Merz est le lauréat du prix Gottfried Keller 2004. Dotée de 25 000 francs, cette récompense est la plus ancienne et la plus prestigieuse de la littérature suisse après le prix Schiller. Un prix d'honneur de 8000 francs a en outre été décerné au philologue allemand Jochen Greven.

Urs Bucher / Imagopress



A l'assaut du titre de numéro 1 mondial: Roger Federer, vainqueur de l'Australian Open.

13 février. La population de la Suisse augmentera d'environ 2% d'ici à 2040. Elle croîtra jusqu'en 2026 pour atteindre 7,556 millions de personnes avant de diminuer et de s'établir à 7,431 millions, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS). La proportion des personnes de 65 ans et plus passera de moins de 16% aujourd'hui, à environ 25% en 2040. Les étrangers constitueront toujours environ 20% de la population.

17 février. Sous le coup des critiques, la société Unique a présenté son nouveau règlement d'exploitation de l'Aéroport de Kloten soumis à l'approbation de l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC). Il concrétise les adaptations rendues obligatoires ces dernières années, notamment par les restrictions de survol décidées par l'Allemagne. Il s'agit de ramener sur la Suisse toutes les zones d'attente encore partiellement situées au-dessus du territoire allemand et ce d'ici fin février 2005. L'aéroport table sur une réduction du nombre de riverains touchés par des nuisances sonores d'environ 50 000 (en 2000) à environ 40 000 en 2010.

18 février. Le conseiller fédéral Samuel Schmid et le chef de l'armée Christophe Keckeis confirment la réduction du train de vie du département de la Défense. Pour répondre à la nécessité d'assainir les finances fédérales, la liquidation des bâtiments et

matériaux militaires superflus depuis l'introduction d'Armée XXI sera accélérée. Entre 2004 et 2006, 600 emplois seront supprimés.

22 février. Le Genève Servette FC a échappé à la faillite en liant son destin à Marc Roger. Les propriétaires du Stade de Genève ont confié l'exploitation des lieux à l'agent de joueur français, lequel a apporté dans ses bagages la somme de quelque 1,2 million de francs nécessaire pour la survie de l'équipe de foot.

23 février. Daniel Küng a été nommé directeur de l'Office suisse de l'expansion commerciale (OSEC) pour le 27 juin au plus tard. Cet entrepreneur indépendant né en 1952 a notamment travaillé au Brésil et au Portugal dans le secteur pharmaceutique. Il remplacera Balz Hösly, qui avait démissionné en novembre 2003 pour protester contre la réorganisation de l'OSEC.

25 février. Le Conseil fédéral a adopté son programme de législature, qui devra pour la première fois de l'histoire être approuvé par le Parlement. Ce «plan d'action», selon les termes du président de la Confédération M. Deiss, s'articule en trois grandes orientations: accroître la prospérité en assurant le développement durable, relever le défi de l'évolution démographique et renforcer la position de la Suisse dans le monde. IE